La Gaule romaine

Articles détaillés : Chronologie de la Gaule romaine et Lugdunum.

L'empereur <u>Auguste</u> organise la Gaule en quatre provinces : à la <u>Narbonnaise</u> suffisamment romanisée pour devenir une <u>province</u> <u>sénatoriale</u>, il ajoute la <u>Gaule aquitaine</u>, la <u>Gaule lyonnaise</u> et la <u>Gaule Belgique</u>. Les limites des Gaules dépassent largement celles de la France actuelle, principalement en ce qui concerne la Gaule Belgique qui borde le Rhin. <u>Lugdunum</u> est choisie comme capitale des Gaules. Au IIe siècle il existe déjà une communauté chrétienne dans cette ville. Vers la fin du IVe siècle, en Gaule, presque toute la population des villes a basculé du côté du Christ. Peu à peu l'Église se ceint d'une administration où un <u>évêque</u> dans chaque cité devient le chef de la communauté²⁷.

La paix romaine

Rien ne semble changer au début de l'occupation romaine. Certes les Gaulois doivent payer leurs tributs, mais ils gardent leurs magistrats et leur manière de vivre. Les voies romaines reprennent en grande partie les voies gauloises déjà nombreuses et bien entretenues, ce qui explique la grande rapidité de déplacement des légions romaines²⁸; la pacification sur le Rhin et en Bretagne favorisent l'essor économique. Pierre Gros résume ainsi l'impact de la présence romaine « la conquête romaine qui a entraîné l'entrée dans les temps historiques, a modelé pour des siècles le paysage rural, établi ou aménagé les principaux axes de communication, urbanisé d'immenses terroirs, défini les territoires administratifs »²⁹.

L'urbanisation généralisée voit le développement de nombreuses cités, organisées sur le mode des <u>municipes italiens</u>, villes qui toutes perdurent encore de nos jours, tandis que les campagnes se couvrent de bourgades (<u>vici</u>) et de grandes exploitations agricoles (<u>villae</u>). La Gaule est alors avec l'Égypte la région la plus peuplée de l'Empire romain, avec une population estimée à 7 millions d'habitants³⁰. En <u>48</u>, l'empereur <u>Claude</u> donne accès au <u>Sénat romain</u> aux notables gaulois, comme le montrent les <u>Tables de Lyon</u>.

Le développement économique bénéficie des siècles de *Pax Romana*: l'extension des vignes en Aquitaine, dans la vallée du Rhône et de la Saône et même dans celle de la Moselle est telle qu'elle concurrence les vins italiens. Des artisans italiens installés en Gaule créent une industrie de la <u>céramique sigillée</u>prospère (par exemple à <u>La Graufesenque</u>). L'artisanat gaulois produit aussi en abondance des objets en bois, des vêtements de laine et exporte vers les grands centres de consommation en Italie, sur le Rhin et le haut Danube³⁰. Les échanges ne se limitent pas aux biens matériels : à côté des cultes populaires du nombreux panthéon gaulois, apparaissent dans les villes d'autres religions d'origine orientale : culte de <u>Mithra</u>, de <u>Cybèle</u>, de <u>Jésus</u>, attesté à partir de <u>177</u>(cf. les <u>Martyrs de Lyon</u>). Ce dernier culte deviendra prépondérant dans les milieux urbains à partir du IV_e siècle.

Cinq siècles de romanisation laissent de profondes marques sur les Gaules : des langues (<u>occitan</u> et <u>français</u>), un droit écrit et dégagé de tout principe religieux, des villes, une religion (le <u>catholicisme</u>), et même des habitudes quotidiennes (le pain, la vigne et le vin).

Les invasions germaniques

Le IIIe siècle voit se succéder les crises et les guerres civiles sur le sol gaulois. Bien que les provinces romaines de Germanie supérieure et de Germanie inférieure aient été constituées dès le Ier siècle par Domitien, à partir du milieu du IIIe siècle, des peuples germaniques Francs et Alamans franchissent le Rhin et pillent la Gaule à plusieurs reprises. Un éphémère empire des Gaules (terme impropre), sans que celui-ci ait un caractère national, est créé par Postumus, bientôt assassiné par ses soldats. La Gaule est touchée par l'affaiblissement démographique, le déclin des villes, le ralentissement du commerce et de la circulation monétaire ce qui amène les premières manifestations des <u>bagaudes</u>. Durant la même période les Romains installent en Gaule des garnisons de Lètes, parmi lesquels des Chamaves et des Hattuaires dans la future Bourgogne. La situation militaire est rétablie à la fin du IIIe siècle, et le dispositif défensif sur le Rhin incorpore de plus en plus de contingents germaniques installés avec leurs familles. Des groupes de Francs en Gaule Belgique et d'Alamans en Alsace servent comme troupes auxiliaires fédérées, et

certains officiers francs mènent de brillantes carrières au sein de l'Empire romain.

Dans la nuit du 31 décembre 406, les peuples <u>vandales</u>, <u>suèves</u>, <u>alains</u> et d'autres <u>peuples germaniques</u> franchissent la frontière sur le <u>Rhin</u>, malgré la défense des auxiliaires francs, puis en 412 les <u>Wisigoths</u> franchissent les Alpes et atteignent l'<u>Aquitaine</u>. Le pouvoir impérial romain leur cède des territoires puis disparaît en 476. Les structures de l'Empire se défont en Gaule, le pouvoir politique passe aux mains de royaumes barbares avec leurs propres lois, leur propre religion, l'<u>arianisme</u> ou le <u>polythéisme</u>.

Le danger que représentent les <u>Huns</u>, suscite une alliance temporaire des occupants de la Gaule. En 451, <u>Aetius</u> prend la tête d'une coalition Gallo-romaine et Franque qui stoppe le raid de pillage des <u>Huns</u> commandés par <u>Attila</u> aux <u>champs Catalauniques</u>³¹. Cette bataille, qui fut bien loin d'anéantir les Huns, fut magnifiée par les historiens et enrichie de l'épisode de <u>sainte Geneviève</u>encourageant les Parisiens à la résistance face à Attila³².

Au milieu de ces royaumes barbares, wisigoth, alaman, burgonde ou franc, un Romain, Syagrius, parvient à maintenir entre Soissons (voire de l'Allemagne centrale) et Loire une portion détachée de <u>l'Empire</u> comme son bien propre et se fait donner le titre de roi des Romains, d'après <u>Grégoire de Tours</u>^{33,34}. Des réfugiés Bretons venus de <u>Bretagne</u> chassé par les Angles et les Saxons (l'actuelle Angleterre) s'installent en <u>Armorique</u>, qu'ils rendent partiellement indépendante du reste de la Gaule jusqu'à la création du duché de Bretagne en 93935. Les élites gallo-romaines encore présentes dans les villes en assurent la direction locale, et fournissent de nombreux évêques, protecteurs de leur communauté face aux malheurs de l'époque, interlocuteurs du pouvoir militaire des rois germaniques qui se partagent la Gaule et derniers représentants de la culture romaine. Citons parmi ceux-ci <u>Avit</u> de Vienne, Nizier de Lyon, Remi de Reims, Grégoire de Tours. Sur une médaille d'or de Constantin, datant sans doute de 310, on lit pour la première fois le mot Francia³⁶.

Le Moyen Âge et la formation de la France

Articles détaillés : <u>Moyen Âge</u> et <u>Chronologie de la France au Moyen</u> <u>Âge</u>.

L'histoire de la France au Moyen Âge de 476 à 1453 se caractérise par plusieurs périodes et événements marquants durant dix siècles de <u>Clovis</u> à <u>Charles VIII</u>: l'affirmation du <u>christianisme</u>, la désintégration de l'Empire romain, la longue genèse du royaume de France, la grande peste, la guerre de Cent Ans... La société est marquée par l'essor des campagnes et de la population française, le développement du commerce (foires et marchés) et la renaissance urbaine, l'apparition des universités et la formation de la <u>langue</u> <u>française</u>.

Les Francs, Mérovingiens et Carolingiens (Ve – Xe siècles)

Article détaillé : Francs.

Les Mérovingiens

Article détaillé : Mérovingiens.

Au milieu de ces enchevêtrements de peuples, les <u>Francs</u> <u>saliens</u> installés dans le Nord de la Gaule et les Francs ripuaires sur les rives du Rhin et de la Moselle, font la conquête d'une grande partie de la Gaule sous l'autorité de leur roi <u>Clovis Ier</u> (466-511). La grande intelligence de Clovis est d'avoir compris que son pouvoir ne pourrait pas durer sans l'assentiment des peuples romanisés. Son baptême catholique par l'évêque <u>Remi de Reims</u> entre 496³⁷ et 508 (le débat est toujours d'actualité)³⁸ permet la collaboration des Francs avec les élites gallo-romaines. Clovis est le fondateur de la première dynastie durable sur le territoire de la France actuelle, la dynastie mérovingienne.

La conversion de Clovis, quant à elle, a été valorisée plus tard par les <u>Capétiens</u>en 987 pour affirmer le principe de la monarchie de droit divin, c'est-à-dire de l'origine divine du pouvoir royal. Ils popularisent la légende de la <u>Sainte Ampoule</u>, apportée par le Saint-Esprit représenté

par la colombe, pour oindre le roi baptisé à Reims, ampoule qui sera utilisée pour les sacres des Capétiens jusqu'à la Révolution.

Les Francs ont une vision patrimoniale de leur royaume. Clovis partage son royaume entre ses quatre fils, ce qui favorise les guerres entre les héritiers. La carte du pays évolue au gré des guerres, des crises et des héritages : le royaume de Clovis est vite divisé entre Neustrie, Austrasie et Aquitaine, qui deviennent avec la Bourgogne conquise par les fils de Clovis dans les années 530, les divisions politiques majeures de la « Gaule » au VII e siècle et au VII e siècle. Les Francs s'étendent à l'est.

Sous les Mérovingiens, la période de régression amorcée dès le <u>Bas-Empire</u>continue. La population diminue aux VI^e et VII^e siècles sous le coup des épidémies, notamment celles de la <u>peste</u>. La désorganisation liée aux invasions barbares contribue à la disparition des artisans spécialisés qui avaient fait la renommée de la <u>Gaule romaine</u>. Les routes romaines ne sont plus entretenues. Le rare transport des marchandises se fait par voie fluviale. Le grand commerce s'arrête presque totalement et une économie autarcique autour des grands domaines, les <u>vici</u>, se développe. Beaucoup de paysans perdent leur liberté car ils se « donnent » aux puissants en échange de leur protection. Le terme « franc » finit par désigner les hommes libres, qu'ils soient d'origine germanique ou gallo-romaine, mais ils sont de moins en moins nombreux.

À partir du début du <u>VIIe siècle</u> marqué par la <u>faide royale</u>, le pouvoir royal s'affaiblit au profit de l'aristocratie franque (les <u>leudes</u>), et surtout aux « <u>maires du palais</u> » (major domus), sorte de premiers ministres. En effet les rois mérovingiens n'ont plus de terres à distribuer à leurs guerriers et sont donc abandonnés par ceux-ci. La famille des <u>Pippinides</u> originaire d'Austrasie, s'empare des mairies du palais d'Austrasie puis de Neustrie. Elle remet la <u>Provence</u>, la <u>Bourgogne</u> et l'<u>Aquitaine</u>, devenues quasi indépendantes, dans l'orbite mérovingienne et entame la conquête de la <u>Frise</u> au nord du royaume. L'un des plus fameux maires du palais, <u>Charles Martel</u>, repousse en <u>732</u> une armée musulmane non loin de <u>Poitiers</u>. Pour récompenser ses fidèles, il confisque les immenses biens fonciers de l'Église qu'il leur redistribue. Ceci lui permet de s'assurer de leur fidélité sans se défausser de ses

propres biens. Son fils <u>Pépin le Bref</u> fait enfermer dans un couvent le dernier roi mérovingien, <u>Childéric III</u>, puis se fait élire roi par les guerriers francs en 751. Il prend aussi la précaution de se faire sacrer en compagnie de ses deux fils en 754 par le pape. Cela lui donne une légitimité nouvelle, celle de l'élu de Dieu, comme le roi <u>David</u>, élection supérieure à celle des guerriers francs. La dynastie mérovingienne a vécu. Commence le règne de la dynastie carolingienne.

Les Carolingiens

Articles détaillés : Empire carolingien et Carolingiens.

Pépin le Bref fait la conquête de l'Aquitaine, devenue indépendante et de la Septimanie, devenue l'une des cinq provinces musulmanes d'al-Andalus de 719 à 75939. Il intervient même hors de ses frontières en créant notamment les États pontificaux après une campagne contre les Lombards. À sa mort, il partage selon la tradition franque, son royaume entre ses deux fils, <u>Carloman</u> et <u>Charles</u>mais la mort précoce de Carloman permet à Charles de régner sur un royaume des Francs unifié. Le royaume des Francs (<u>regnum francorum</u>) connaît sa plus grande expansion sous **Charlemagne**. Celui-ci étend le royaume jusqu'en Saxe à l'est, au prix de 20 années de guerre, en Bretagne, en <u>Vasconie</u>, en <u>Lombardie</u>, en <u>Bavière</u> et chez les <u>Avars</u>. Cependant, ces conquêtes ne sont pas définitives et de nombreuses révoltes secoueront la Bretagne ou la Vasconie. C'est alors que se mettent en place des « marches », zones militarisées qui servent à contrôler les attaques des Bretons ou des <u>Vascons</u>. Cette politique de conquête a pour conséquence le couronnement impérial de Charlemagne le 25 décembre 800 par le pape Léon III. Les contemporains ont voulu y voir une renaissance de l'Empire romain d'Occident. Mais l'Empire carolingien est centré sur la Gaule et la Germanie. Charlemagne se considère d'abord comme un roi franc. Les règnes de Charlemagne et de son fils Louis le Pieux restent cependant, entre deux vagues d'invasions, une période de renforcement du pouvoir royal, de renaissance des arts et de la culture qui a durablement marqué les esprits ; « Charlemagne fonde la paix germanique et chrétienne, inaugure la législation sociale et rend l'enseignement primaire obligatoire »40.

Louis le Pieux renonce à confisquer les terres de l'Église pour les donner en récompense à ses fidèles. Ce faisant, il est obligé de puiser dans ses propres biens et affaiblit ainsi la puissance foncière des Carolingiens. Ses fils se disputent pour le partage de l'héritage carolingien. Finalement ils arrivent à un accord lors du partage de Verdun de 843. C'est à cette occasion que la Gaule est appelée pour la première fois Francie occidentale (Francia occidentalis en latin). La Francie occidentale, concédée à Charles le Chauve, le plus jeune fils de Louis le Pieux donnera naissance au royaume de France à la fin du IXe siècle, après de multiples évolutions territoriales. La Francie occidentale s'étend de la mer du Nord à la mer Méditerranée, elle est grossièrement délimitée à l'Est par la Meuse, la Saône et le Rhône. Elle a pour avantage l'extrême diversité de ses paysages et de ses ressources naturelles.

Cependant aux IXe et Xe siècles, la Francie occidentale est menacée d'éclatement. Sous <u>Nominoë</u>, la <u>Bretagne</u> réaffirme son indépendance. Le rattachement de l'Aquitaine au royaume n'est que purement théorique. La seconde vague d'invasion de <u>Vikings</u>, des <u>Sarrasins</u> et des <u>Hongrois</u> accentue la désagrégation de l'autorité royale. Les souverains impuissants à défendre leurs sujets doivent se résigner à voir passer le pouvoir de commandement de leurs mains à celles de puissants seigneurs qui se sont constitué des <u>principautés</u>, vastes territoires quasi indépendants. Pour stopper la menace viking, le roi <u>Charles le Simple</u> est obligé de céder la <u>Normandie</u> au chef <u>Rollon</u> par le <u>traité de Saint-Clair-sur-Epte</u> en <u>911</u>.

Le titre de roi redevient électif et les Carolingiens doivent céder leur couronne à <u>Eudes</u>, comte de <u>Paris</u> entre 888 et 898, à <u>Robert Ier</u> de 922 à 923, et à <u>Raoul</u> en 923 à 936.

En 987, <u>Hugues Capet</u>, duc des Francs, descendant d'Eudes, est préféré au prétendant carolingien, <u>Charles de Basse-Lotharingie</u>, oncle du défunt roi <u>Louis V</u>, grâce au soutien actif de l'archevêque <u>Adalbéron de Reims</u>.

Son élection marque la fin de la dynastie carolingienne et le début d'une nouvelle dynastie, la <u>dynastie capétienne</u> qui construira le royaume de France pendant le second millénaire.

Il est à noter que la Bretagne ne participe pas à l'élection et qu'en juillet 990, <u>Conan le Tort</u> se déclare *Britannorum Princeps* (<u>souverain</u> des Bretons) et, selon le moine contemporain <u>Raoul Glaber</u>, est couronné à la manière des rois à l'<u>abbaye du Mont-Saint-Michel</u> en présence des évêques de Bretagne⁴¹.